



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 3 décembre 2020

Réf.: **CL-20/48**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon – Aux États Membres de l'UIT;  
Courriel: [sg-registration@itu.int](mailto:sg-registration@itu.int) – Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Invitation aux réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts organisées du 25 janvier au 5 février 2021**

Madame, Monsieur,

Compte tenu de la situation actuelle liée au COVID-19, et après consultation des Présidents des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts, j'ai l'honneur de vous informer qu'il a été décidé que la série de réunions se tiendra de manière virtuelle du **25 janvier au 5 février 2021**.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous inviter à participer aux réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), à la consultation ouverte et aux réunions des Groupes d'experts suivantes:

Lundi 25 janvier	Mardi 26 janvier	Mercredi 27 janvier	Jeudi 28 janvier	Vendredi 29 janvier
<p><b><u>OPC Internet</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00) Toutes les parties prenantes Date limite de soumission des contributions: <b>15 décembre 2020</b> ////////////////////</p>	<p><b><u>GTC-FHR</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00)  ////////////////////</p>	<p><b><u>GTC-Internet</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00) <u>États Membres</u> <u>uniquement</u> Date limite de soumission des contributions: <b>15 janvier 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-Internet</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-13 h 30)  ----- <b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> <b>Anglais seulement</b> (13 h 30-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: <b>16 janvier 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00)</p>
<p><b><u>GTC-FHR</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur Date limite de soumission des contributions: <b>13 janvier 2021</b></p>	<p><b><u>GTC-COP</u></b> <b>Anglais seulement</b> (12 h 00-15 h 00) États Membres + Membres de Secteur + Spécialistes de la protection en ligne des enfants Date limite de soumission des contributions: <b>14 janvier 2021</b></p>			

Lundi 1er février	Mardi 2 février	Mercredi 3 février	Jeudi 4 février	Vendredi 5 février
<p><b><u>GEI-FMPT-21</u></b>  <b>Anglais seulement</b>  (12 h 00-15 h 00)  Experts désignés  Date limite de soumission des contributions:  <b>conformément au calendrier prévu dans la Décision 611*:</b>  <b>23 décembre 2020</b></p>	<p><b><u>GEI-FMPT-21</u></b>  <b>Anglais seulement</b>  (12 h 00-15 h 00)</p>	<p><b><u>EG-RTI</u></b>  <b>avec interprétation**</b>  (12 h 00-15 h 00)  États Membres +  Membres de Secteur  Date limite de soumission des contributions:  <b>20 janvier 2021</b></p>	<p><b><u>EG-RTI</u></b>  <b>avec interprétation**</b>  (12 h 00-15 h 00)</p>	<p><b><u>GTC-LANG</u></b>  <b>Anglais seulement</b>  (12 h 00-15 h 00)  États Membres uniquement  Date limite de soumission des contributions:  <b>24 janvier 2021</b></p>

\* Pour consulter la Décision 611 (modifiée en 2020), veuillez-vous reporter au document <https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0003/en> (en attendant la consultation par correspondance des États Membres du Conseil).

\*\* Les demandes de services d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins 4 semaines avant la réunion.

Vous trouverez en [Annexe](#) des renseignements détaillés sur les modalités d'inscription et de soumission des contributions ainsi que d'autres renseignements pratiques.

Je compte sur votre participation active et sur votre bonne volonté pour faire en sorte que ces réunions virtuelles soient aussi constructives que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

## ANNEXE

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DES GROUPES D'EXPERTS

#### 1 Inscription

L'inscription se fera **exclusivement en ligne**, à l'adresse <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>, et **débutera le 14 décembre 2020**. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription seront publiées sur le site web.

#### 2 Autres dispositions pratiques prévues sur demande

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

##### *Langues de travail*

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception de la réunion du Groupe d'experts sur le RTI, pour laquelle des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

#### 3 Documentation

##### *Ordres du jour et documents*

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces groupes.

##### *Contributions*

Les contributions aux réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe EG-RTI devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int).

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises au plus tard 12 jours calendaires avant l'ouverture de la réunion du Groupe d'experts qui se déroule dans une seule langue sans traduction, et au plus tard 14 jours calendaires avant l'ouverture d'une réunion qui se tient dans les six langues officielles.

Les contributions à la réunion du GEI-FMPT-21 devraient être soumises conformément à la **Décision 611 (modifiée en 2020)** (voir l'adresse <https://www.itu.int/md/S20-CLVC2-201116-TD-0003/en> – en attendant la consultation par correspondance des États Membres du Conseil).

##### *Mise en œuvre de la politique en matière d'accès à l'information/aux documents*

En application de la décision prise par le Conseil à sa session de 2016, et comme l'a confirmé la Conférence de plénipotentiaires de 2018, la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et aux Groupes d'experts seront mis à disposition conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents.

#### 4 Dates de la prochaine série de réunions des GTC et des Groupes d'experts

Il est proposé que la série de réunions d'automne des Groupes de travail du Conseil et des Groupes d'experts se tienne du 20 septembre au 1er octobre 2021.

---